

JE CONSTRUIS, J'AGRANDIS, JE FAIS DES TRAVAUX SUR UN BÂTIMENT... QUELLES FORMALITÉS ?

	Pas de formalité au titre du code de l'urbanisme	Travaux soumis à déclaration préalable	Travaux soumis à permis de construire
Constructions nouvelles			
Hauteur inférieure ou égale à 12 m et emprise au sol et surface de plancher inférieures ou égales à 5 m²	X		
Hauteur supérieure à 12 m et emprise au sol et surface de plancher inférieures ou égales à 5 m²		X	
Hauteur inférieure ou égale à 12 m et emprise au sol et surface de plancher supérieures à 5 m² et inférieures ou égales à 20 m²		X	
Hauteur supérieure à 12 m et emprise au sol et surface de plancher supérieures à 5 m²			X
Hauteur inférieure ou égale à 12 m et emprise au sol et surface de plancher supérieures à 20 m²			X
Extensions			
Emprise au sol et surface de plancher inférieures ou égales à 5 m²	X		
Emprise au sol et surface de plancher supérieures à 5 m² et inférieures ou égales à 20 m² (si extension située hors zone U du plan local d'urbanisme)*		X	
Emprise au sol et surface de plancher supérieures à 5 m² et supérieures à 20 m² (si extension située hors zone U du plan local d'urbanisme)*			X
Emprise au sol et surface de plancher supérieures à 5 m² et inférieures ou égales à 40 m² (si extension située en zone U du plan local d'urbanisme)*		X	
Emprise au sol et surface de plancher supérieures à 5 m² et supérieures à 40 m² (si extension située en zone U du plan local d'urbanisme)*			X
Autres travaux			
Clôtures		X	
Clôtures nécessaires à l'activité agricole	X		
Murs autre que les murs de soutènement et de clôture	X si hauteur/sol inférieure à 2 m	X si hauteur/sol supérieure à 2 m	
Piscines non couvertes ou dont la couverture a moins de 1,80 m de haut	X (si bassin inférieur ou égal à 10 m²)	X (si bassin supérieur à 10 m² et inférieur ou égal à 100 m²)	X (si bassin supérieur à 100 m²)
Piscines couvertes dont la couverture a plus de 1,80 m de haut			X (quelle que soit la superficie du bassin)
Travaux de ravalement (peintures façades, isolation par l'extérieur...)		X	
Travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment existant sans changement de destination et sans extension (ex. changement menuiseries, panneaux photovoltaïques...)		X	

* pour savoir si votre propriété est située en zone urbaine ou non , vous pouvez consulter les services techniques et de l'urbanisme de la mairie d'Azé